



BUREAU DE L'ASSEMBLEE

PROCES-VERBAL PROVISOIRE DE LA SIXIEME SEANCE

Palais des Nations, Genève
Lundi 16 mai 1977, à 17 h.40



PRESIDENT : Dr S. Tapa (Tonga)
Président de l'Assemblée de la Santé

Sommaire

	<u>Page</u>
1. Répartition des points de l'ordre du jour entre les commissions principales : Transfert de points	2
2. Date de clôture de l'Assemblée de la Santé	2
3. Programme de travail de l'Assemblée de la Santé	2

Note : Les rectifications au présent procès-verbal provisoire doivent être remises par écrit au Chef du service des Comptes rendus (bureau 4012, bâtiment de l'OMS) dans les 48 heures qui suivent la distribution de ce document. Elles peuvent cependant être remises également à l'Administrateur du service des Conférences.

1. REPARTITION DES POINTS DE L'ORDRE DU JOUR ENTRE LES COMMISSIONS PRINCIPALES : TRANSFERT DE POINTS

Le Dr Méropi VIOLAKI-PARASKEVA (Grèce), Président de la Commission A, et le Dr IBRAHIM (Egypte), Président de la Commission B, font rapport au Bureau sur les progrès des travaux de ces commissions.

Compte tenu de l'état d'avancement des travaux dans chacune des commissions, le Bureau décide, en vertu des dispositions de l'article 33 d) du Règlement intérieur de l'Assemblée de la Santé :

- 1) de transférer à la Commission A le point 1.4 "Méthode de travail de l'Assemblée de la Santé et du Conseil exécutif" (qui avait été précédemment renvoyé de l'ordre du jour de l'Assemblée plénière à celui de la Commission B), étant donné que la plupart des recommandations formulées par le Conseil exécutif dans la résolution EB59.R8 intéressent tout particulièrement les travaux de la Commission A;
- 2) de transférer à la Commission B le point 2.4.4 "Eradication de la variole" dont l'examen avait été confié à la Commission A.

2. DATE DE CLOTURE DE L'ASSEMBLEE DE LA SANTE

Le Bureau décide de fixer lors de sa séance du lendemain la date de clôture de l'Assemblée de la Santé.

3. PROGRAMME DE TRAVAIL DE L'ASSEMBLEE DE LA SANTE

Le Bureau arrête le programme des séances du mardi 17 mai et esquisse le calendrier des réunions du mercredi 18 mai.

La séance est levée à 17 h.50.

* * *